

## La formation réciproque sur les questions de justice énergétique dans l'espace politique local : enjeux et possibilités

Laurence Brière, Maude Prud'homme, Guillaume Moreau, Isabel Orellana, Marie-Ève Marleau et Martine Chatelain

Volume 22, numéro 3, décembre 2022

Éducation et sensibilisation à l'environnement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1101282ar>

DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.38584>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

### ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Brière, L., Prud'homme, M., Moreau, G., Orellana, I., Marleau, M.-È. & Chatelain, M. (2022). La formation réciproque sur les questions de justice énergétique dans l'espace politique local : enjeux et possibilités. *VertigO*, 22(3), 1-21.  
<https://doi.org/10.4000/vertigo.38584>

### Résumé de l'article

Les milieux municipaux pourraient jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique et écologique. Au Québec, les pouvoirs dévolus aux municipalités sont effectivement directement concernés par la « transition ». De plus, les habitant.e.s disposent de savoirs précieux en ce qui concerne leur environnement de proximité et le tissu social qui s'y est construit. On peut d'ailleurs se réjouir de l'engouement observé ces dernières années pour l'engagement politique à l'échelle locale. Cela étant, force est de constater que, de manière générale, les citoyen.ne.s et les élu.e.s locaux connaissent trop peu les leviers politiques, légaux et réglementaires qui pourraient être saisis pour impulser une transition qui soutienne la justice énergétique. Citoyen.ne.s et élu.e.s ont aussi trop peu d'espaces pour échanger et débattre. Cet article présente les résultats d'un volet du projet de recherche-action partenariale *FORJE – FORMation collaborative pour une Justice Énergétique*. Nous y traitons plus particulièrement des enjeux de l'engagement politique local et des stratégies de formation réciproque qui pourraient soutenir des démarches territoriales de transition qui soient ancrées dans une vision à la fois dialogique et pragmatiste.



---

# La formation réciproque sur les questions de justice énergétique dans l'espace politique local: enjeux et possibilités

Laurence Brière, Maude Prud'homme, Guillaume Moreau, Isabel Orellana, Marie-Ève Marleau et Martine Chatelain

---

## Introduction

- <sup>1</sup> Les appels à la transition énergétique et écologique se font de plus en plus pressants, alors que les engagements pris jusqu'à maintenant par les gouvernements centraux en matière de décarbonation de l'économie sont largement insuffisants (GIEC, 2021, 2022). Dans le cadre des élections municipales de 2021 au Québec, deux initiatives citoyennes, soit *Vire au vert* et la *Vague écologiste au municipal*, ont mis les enjeux environnementaux au cœur de la campagne électorale et incité des écologistes à se lancer en politique. Les municipalités ayant des champs de compétences reconnus en matière d'aménagement territorial, de transport collectif et de gestion des matières résiduelles (entre autres), il est en effet stratégique d'investir cet espace politique de proximité en matière de transition énergétique.
- <sup>2</sup> Cela est d'autant plus vrai que la politique municipale est assez désinvestie. Aux élections de 2021, c'est près de 60% des élu.e.s municipaux du Québec qui le sont devenus par acclamation, c'est-à-dire sans opposition<sup>1</sup>. Cette réalité soulève d'importants enjeux de légitimité politique, alors que de nombreux lobbies industriels s'attèlent justement à courtiser les élu.e.s des villes, villages et comtés où ils convoitent de s'implanter. Les enjeux de pouvoir sont donc de taille pour les citoyen.ne.s qui se mobilisent à cette échelle politique, que ce soit pour s'opposer à des mégaprojets envisagés sur leur territoire, pour soutenir des politiques publiques écoresponsables,

pour adapter les infrastructures locales ou pour proposer des initiatives d'économie locale et solidaire.

- 3 Dans cet article, nous nous penchons sur les enjeux et les possibilités de l'engagement politique à l'échelle locale, en particulier en ce qui a trait aux questions énergétiques. Nous réalisons cette analyse à travers le prisme de la justice épistémique et de l'andragogie, en considérant les besoins de formation et les perspectives de co-apprentissages entre les actrices et acteurs territoriaux. Il s'agit d'un besoin d'exploration mis en exergue dans le cadre du projet de recherche-action collaborative FORJE – FORMation collaborative pour la Justice Énergétique.

## Le renouvellement de l'espace politique local face aux pressions du néolibéralisme

- 4 Dans la foulée de la crise financière mondiale de 2008, plusieurs collectifs citoyens d'ici et d'ailleurs ont misé sur l'espace local (quartier, village, ville) comme creuset de transformation écosociale. Ces groupes autogérés ont expérimenté des approches souvent basées sur le courant des « communs » (comme dans Dardot et Laval, 2015). Certains de ces collectifs – en Espagne notamment –, ont également créé des partis politiques municipaux fonctionnant à l'interne selon une dynamique de démocratie directe, visant à transformer les instances démocratiques formelles. Puis, à travers le mouvement international des Indigné.e.s, une mouvance de réappropriation des espaces locaux, physiques et politiques, a pris forme et donné lieu à une diversité d'initiatives écosociales. Dans les mêmes années, soit à partir de 2007, le *Transition Network* se déployait à partir de Totnes (Angleterre), grâce au leadership de citoyen.ne.s. Ces initiatives et d'autres encore ont rapidement créé un engouement pour l'écocitoyenneté locale et créative dans les réseaux militants à l'international. Un intérêt renouvelé pour le municipalisme libertaire de Murray Bookchin (comme dans Biehl, 2013 et Durand-Folco, 2016) a aussi été observé dans la foulée. Au Québec, des initiatives telles que Villeray en transition et le Réseau d'action municipale, inspirées des expériences espagnole et anglaise, ont vu le jour. Certaines initiatives québécoises – pensons en particulier à la démarche de développement communautaire de Saint-Camille en Estrie – ont aussi rayonné ici comme à l'étranger.

## Le mouvement pour une transition énergétique au Québec

- 5 Pendant ce temps, les mégaprojets extractifs et énergétiques se sont multipliés sur le territoire dit québécois. D'importants mouvements citoyens se sont constitués au tournant des années 2010 pour résister aux projets d'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, au projet de pipeline Énergie-Est, au projet de port méthanier à Cacouna et plus récemment, au projet GNL Québec, qui visait à la fois la construction d'un pipeline et d'une usine de liquéfaction du gaz naturel. Des collectifs citoyens locaux se sont mis sur pied pour lutter contre ces projets aux échelles politiques locale, supralocale, provinciale, et même fédérale dans le cas d'Énergie-Est. Des coalitions de comités écocitoyens telles que le *Réseau vigilance hydrocarbures Québec* et *Coule pas chez nous* se sont d'ailleurs formées, pour partager les stratégies de mobilisation et de résistance, amplifier les messages communs et renforcer le contre-pouvoir.

- 6 Au fil de ces luttes qui ont apporté d'importantes victoires au prix d'efforts titanesques, un important mouvement pour la transition énergétique a pris forme. Le Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ), fondé en 2015, regroupe aujourd'hui quatre-vingt-dix (90) organisations citoyennes, écologistes, communautaires et syndicales – dont les trois plus importantes centrales syndicales au Québec. La coalition a d'abord élaboré collectivement des *Critères pour une transition énergétique porteuse de justice sociale* (FCTÉ, 2017), qui agissent tel un énoncé de principes à mettre en œuvre au sein du mouvement et à défendre dans l'espace public. Cet énoncé souligne notamment l'importance de démocratiser les processus de prise de décision concernant la transition, en portant une attention particulière aux structures régionales.
- 7 Par la suite, dans un vaste exercice de dialogue social, les comités thématiques du Front ont élaboré une *Feuille de route pour transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec* (FCTÉ, 2020), proposant un cadre politique et un ensemble d'actions à entreprendre dans les divers secteurs d'activités sociales. Plusieurs de ces propositions concernent les espaces politiques locaux et supralocaux.
- 8 C'est dans ce contexte très effervescent que nous avons lancé, en 2018, le projet de recherche-action partenariale FORJE – FORMation collaborative pour la Justice Énergétique, dans la perspective d'encourager et de nourrir la formation réciproque au cœur d'initiatives intersectorielles axées vers la justice énergétique<sup>2</sup>. Notre vision était de contribuer à un dialogue des savoirs militants, autochtones, expérientiels et académiques sur ces questions. Ce faisant, nous souhaitons contribuer à un renforcement de ce mouvement social.

## La dimension épistémique de la justice énergétique

- 9 Mobilisé surtout en milieu universitaire, le récent concept de justice énergétique est aussi mis de l'avant par certains groupes écologistes et communautaires (dont le Comité pour les droits humains en Amérique latine – CDHAL). Il fait référence à la nécessité de transformer, par l'engagement populaire, le système économique-énergétique hégémonique dans une visée de justice sociale et de respect de l'environnement, avec l'objectif de développer une écogestion participative des systèmes énergétiques (McCauley et al., 2019 ; Jenkins et al., 2018 ; Sovacool et Dworkin, 2015).
- 10 Actuellement, nous constatons plutôt à quel point l'oligarchie verrouille le système énergétique, avec tous les moyens dont elle dispose : mainmise sur plusieurs secteurs énergétiques, lois laxistes favorisant l'extractivisme, activités de lobby et de communication publique soutenues par des ressources financières démesurées, *et cetera*. Il existe heureusement des espaces démocratiques où les groupes écologistes, les personnes autochtones et les citoyen.ne.s peuvent se prononcer sur les grands projets énergétiques et tenter d'en infléchir le cours. Ces espaces, telles les activités consultatives menées par le Bureau d'audience publique en environnement (le BAPE, un organisme indépendant), requièrent toutefois un grand engagement de la part des personnes et des groupes mobilisés. Ils font en outre peu de place au dialogue des savoirs. En effet, seul.e.s les connaissances scientifiques et les avis d'expert.e.s y sont reconnus à titre de connaissances valables, tandis que les savoirs citoyens s'y trouvent relégués du côté de l'opinion. Par ailleurs, ces audiences manquent d'accessibilité, alors

que près de la moitié de la population québécoise est en situation d'analphabétisme fonctionnel.

- 11 Les savoirs non-scientifiques souffrent ainsi d'un grand manque de reconnaissance dans l'espace public et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les questions énergétiques vives, puisque ces dernières sont trop souvent abordées depuis une focale technoscientifique. Cela a pour effet d'éluder des enjeux sociopolitiques et culturels centraux, que les mouvements sociaux ont pourtant appris à caractériser, au fil de leurs processus de lutte et d'idéation.
- 12 Aux enjeux de justice environnementale et sociale, soulevés globalement par l'impératif de la transition énergétique, s'ajoutent ainsi des préoccupations importantes sur le plan de la justice cognitive, aussi appelée justice épistémique. Cette dernière fait référence à une « reconnaissance active » de la coexistence et de la complémentarité des divers types de savoirs (Godrie et al., 2020 ; Piron et al., 2016 ; Visvanathan, 2009).
- 13 Le courant de la justice épistémique dénonce le mépris des porteur.se.s de savoirs qui ne sont ni savants, ni expertisés ou issus de l'expérience professionnelle. Ce courant révèle l'invisibilisation des compréhensions du monde plutôt ancrée dans l'expérience sensible, dans le fait d'habiter et de chérir un milieu, dans l'agir politique, dans le vécu marqué par l'oppression (soit-elle de classe, de genre, de « race » et/ou d'orientation sexuelle). La justice épistémique soutient dès lors le nécessaire dialogue des savoirs et la traduction interculturelle (au sens de Souza Santos, 2011).
- 14 La transition énergétique soulevant des questions fort complexes concernant l'ensemble de la société, on ne peut faire l'économie d'une mise en commun des compréhensions développées au prisme d'une diversité de trajectoires et de manières de connaître le monde. La justice épistémique est ainsi une dimension fondamentale de la justice énergétique. Pourtant, comme nous l'avons montré (voir Brière et al., 2022), les théories caractérisant les composantes et enjeux de la justice énergétique ont jusqu'ici négligé les enjeux épistémologiques et passé outre les différentes formes d'injustices épistémiques (Fricker, 2007) pourtant inhérentes aux modèles décisionnels dominants en matière de production, de distribution et de consommation d'énergie.
- 15 Face à cette absence constatée dans une littérature d'ailleurs très peu ouverte à l'expérience des mouvements sociaux militant pour une justice énergétique, nous avons développé un cadre conceptuel de la justice énergétique (Brière et al., 2022) qui donne plutôt une place centrale à la justice épistémique et qui remet en cause, ce faisant, certaines composantes d'une justice énergétique davantage associées à une vision descendante (*top-down*) de la prise de décisions en matière d'énergie.
- 16 Dans ce contexte scientifique et normatif, considérant par ailleurs le pouvoir émancipateur des dynamiques de formation critiques menées « par et pour » les personnes engagées (Brière, 2020; Choudry, 2015 a, b ; Orellana et Marleau, 2015) nous avons visé à promouvoir la justice épistémique au cœur du traitement des questions énergétiques vives au Québec en y soutenant la création d'espaces de formation intersectorielle et réciproque.

## La démarche du projet FORJE

- 17 Face à cette problématique, nous avons réalisé une enquête pour cerner les visions, les besoins spécifiques, les opportunités et les enjeux liés au développement de la

formation réciproque au sein du mouvement pour une justice énergétique au Québec. Les paradigmes épistémologiques interprétatif et critique ont orienté de manière complémentaire cette démarche. Dans une perspective interprétative, nous nous sommes intéressé.e.s à la signification que les personnes militantes donnent à leurs expériences écopolitiques, aux représentations qu'elles y construisent et aux besoins spécifiques de dialogue des savoirs qu'elles ressentent. Selon une perspective critique, nous avons déconstruit certains mécanismes d'interaction politique problématiques existant entre les différents groupes d'actrices et d'acteurs sociaux concerné.e.s par les questions énergétiques, en particulier à l'échelle territoriale. Nous nous sommes aussi intéressé.e.s aux dynamiques de travail ayant cours au sein des milieux militants et écologistes. Sur ces deux plans, nous avons ensuite proposé des pistes de reconstruction qui pourraient favoriser des rapports plus constructifs, en misant plus particulièrement sur des approches et des stratégies de formation réciproque et d'animation socioculturelle.

- 18 Le design de cette recherche qualitative s'est appuyé sur les méthodologies de la théorisation enracinée et de la recherche-action. Tout au long du projet, nous avons travaillé dans une perspective de mise en valeur et d'hybridation des savoirs portés par les participant.e.s et les membres du comité de pilotage de la recherche. Dans le même temps, et en fonction des enjeux, des besoins et des pistes identifiés par les participant.e.s, nous avons réalisé des recensions d'écrits thématiques pour enrichir nos réflexions collectives. Nos analyses se situaient dès lors dans un processus d'inférence abductive (Anadón et Guillemette, 2007).
- 19 Vingt-cinq personnes (25) ont participé à l'enquête FORJE, en remplissant un questionnaire électronique et en participant à un entretien téléphonique individuel (semi-dirigé). De ces 25 participant.e.s issu.e.s de 11 régions : dix (10) représentaient des groupes écologistes, huit (8) étaient membres de comités écocitoyens, quatre (4) représentaient des associations syndicales, deux (2) étaient autochtones et deux (2) provenaient du milieu universitaire. Parallèlement à cette enquête, nous avons observé (de manière non-participante) quinze (15) activités à vocation éducative portant sur la question énergétique, coordonnées par des milieux concernés par le projet FORJE. Nous avons également réalisé une observation participante prolongée au cœur de deux dynamiques d'action collective, à savoir le projet d'Université populaire sur la justice énergétique porté par le Comité pour les droits humains en Amérique latine et le projet Québec ZÉN (Zéro émission Nette) porté par le FCTÉ.
- 20 L'un des quatre besoins prioritaires de formation réciproque ressortis de l'enquête FORJE concerne l'espace politique local. En effet, plusieurs participant.e.s ont mentionné qu'il serait stratégique de former les élu.e.s municipaux afin qu'ils et elles développent une meilleure compréhension des questions complexes que soulève la transition énergétique porteuse de justice sociale à l'échelle locale. Des participant.e.s ont aussi avancé que les élu.e.s sont souvent peu informé.e.s des leviers politiques et légaux qu'ils et elles ont le privilège de saisir dans leur rôle de représentation. Plusieurs participant.e.s soulignaient donc qu'il serait judicieux de développer des formations à ces sujets, qui soient destinées aux élu.e.s locaux.
- 21 Dans la perspective d'un meilleur alignement avec les orientations pédagogiques du projet FORJE, nous avons pris en compte ce besoin à travers l'exploration de possibilités de co-apprentissage non formel. Puis, pour tenir compte d'une diversité de contextes et de visions du politique, nous avons envisagé ces dynamiques de co-apprentissage en

deux temps. Premièrement, il peut y avoir formation réciproque entre militant.e.s, pour favoriser entre autres le développement de stratégies d'action politique. Ensuite, on pourrait vouloir faciliter l'apprentissage collectif entre militant.e.s, acteurs locaux et élu.e.s, selon les objectifs poursuivis.

- 22 Dans cet esprit, nous avons d'abord réalisé une recension des écrits pour bien cerner le contexte politique local au Québec, de même que les enjeux qui le caractérisent en lien avec l'impératif de transition énergétique. Nous avons ensuite animé un groupe de discussion thématique où intervenaient deux (2) citoyennes engagées dans leur municipalité sur des enjeux socioécologiques et quatre (4) spécialistes de la prise en compte des réalités environnementales en contexte municipal (soit une ancienne élue, une professionnelle et deux universitaires). Nous avons également réalisé un entretien individuel avec une (1) autre professionnelle de la politique locale qui ne pouvait être présente lors de la rencontre de groupe.
- 23 L'analyse des données ainsi recueillies s'est appuyée sur les trois stratégies suivantes :
- Un questionnement analytique (Paillé et Muchielli, 2016) des données issues des groupes de discussion selon une catégorisation thématique préétablie;
  - Un atelier de co-analyse des principales données (préclassées et anonymisées) de ce volet, réalisé avec les membres du comité de pilotage. Cette rencontre visait à discuter et à raffiner les résultats préliminaires obtenus par les chercheur.e.s, à éclairer certains nœuds, à compléter et à prioriser les enjeux et les pistes de solution ressortis des groupes de discussion. Cette priorisation a été effectuée à l'aulne des derniers développements du projet Québec ZÉN porté par le FCTÉ, en particulier quant aux Chantiers régionaux de la transition prévus dans le cadre du volet Collectivités ZÉN;
  - Une analyse approfondie des enjeux et des pistes de solutions clés émergeant du terrain et retenu.e.s par le comité de pilotage, à l'aulne de la littérature scientifique pertinente.
- 24 Dans la présentation des résultats issus de notre recherche, nous avons choisi de recourir à plusieurs extraits de ces entretiens. Ces extraits nous semblent illustrer clairement les défis à surmonter et les apprentissages collaboratifs à réaliser pour impulser, à l'échelle locale, une transition énergétique qui soit porteuse de justice sociale. Commençons par explorer les défis mis en exergue dans le cadre de notre projet.

## Enjeux de l'engagement politique local sur les questions énergétiques

- 25 Cette section apporte d'abord quelques éléments de contexte relatifs à la politique municipale québécoise, pour mieux situer les résultats qui seront présentés à la suite. Un thème central de notre analyse a été celui de la formation des élu.e.s municipaux, partant du constat de plusieurs participant.e.s à l'enquête FORJE, à savoir que les représentant.e.s politiques semblent souvent peu outillé.e.s face aux questions socioécologiques vives, et en particulier quant aux leviers de transformation à leur disposition.
- 26 Le Québec compte pas moins de 1 131 municipalités. De ces dernières, 711 dénombrent moins de 2 000 habitant.e.s et 290 municipalités ont une population allant de 2 000 à 10 000 habitant.e.s. Quatre-vingt-seize (96) villes québécoises dénombrent entre 10 000 et 100 000 habitant.e.s, alors que seulement 10 villes ont une population supérieure à 100

- 000 habitant.e.s (MAMH, 2019). Ce profil démographique à grands traits évoque des réalités politiques hétéroclites. Dans les petites municipalités, une très grande proportion d'élu.e.s le deviennent par acclamation – c'est-à-dire sans opposition et donc sans procédure de vote, alors que dans les grands centres, des partis politiques se disputent les voix des électeurs et électrices.
- 27 Les conditions d'exercice de la fonction d'élu.e sont aussi très disparates. Dans les petites municipalités, les élu.e.s assument la plupart du temps leurs fonctions de représentation en marge d'un emploi à temps plein et gagnent souvent moins de 10 000\$ par an ou agissent même de manière bénévole. À l'autre bout du spectre, dans les grands centres urbains, les salaires de maires/mairesse.s avoisinent les 170 000\$ (Lefebvre et al. 2019). Bien que ces dernières personnes assument leurs fonctions à temps plein, on peut affirmer qu'elles jouissent de conditions beaucoup plus intéressantes<sup>3</sup>. Par exemple, les élu.e.s qui bénéficient des conditions pour exercer leurs activités de représentation politique à temps plein ont beaucoup plus de temps et de ressources pour étudier leurs dossiers.
- 28 Les municipalités bénéficient de pouvoirs exclusifs en matière de transport en commun, de gestion de l'eau (eau potable et assainissement des eaux) et de gestion des matières résiduelles. Elles exercent également des pouvoirs partagés avec le gouvernement provincial en ce qui concerne l'habitation, le réseau routier, les parcs et espaces verts, le développement économique, l'aménagement du territoire et l'urbanisme (MAMH, 2020). Sur ces deux derniers plans – aménagement du territoire et développement local et régional – le palier gouvernemental supralocal exerce un leadership certain et compte sur l'expertise de professionnel.le.s.
- 29 En effet, en 2015, une reconfiguration des instances de gouvernance municipale a favorisé une centration du pouvoir au sein des municipalités régionales de comté (MRC) et des deux communautés métropolitaines, et causé l'abolition des Conseils régionaux des élus et des Centres locaux de développement (CLD). Dans certains cas, les CLD ont été maintenus, mais sont dorénavant sous l'égide de leur MRC. En vertu de la Loi sur les compétences municipales, les MRC peuvent aujourd'hui prendre « toute mesure afin de favoriser le développement local et régional » sur leur territoire et comptent à cet effet sur le Fonds de développement des territoires (MAMH, sans date).
- 30 De nos travaux subséquents, il est effectivement ressorti que, de manière générale, les élu.e.s connaissent très peu l'univers politico-légal dans lequel ils et elles entrent en fonction. D'ailleurs, une majorité d'entre eux ne reste en poste que pour un ou deux mandats. « Ça leur prend quatre ans devenir compétents puis ils deviennent blasés car ils l'ont appris à la dure » (Julie<sup>4</sup>, membre d'un groupe écologiste, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020). Aussi, la formation des élu.e.s municipaux s'opère le plus souvent de manière informelle, ce qui donne lieu à des situations difficiles, comme l'illustre une participante : « Si je me réfère à notre expérience, les élu.e.s sont surchargé.e.s de dossiers à lire, pas formé.e.s pour prendre des décisions, qui vont dans tous les sens » (Suzanne, écocitoyenne, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020). Aucune loi n'encadre cette nécessaire préparation à l'exercice du pouvoir. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) propose de la documentation de vulgarisation et de synthèse quant aux lois encadrant l'action aux paliers gouvernementaux local et supralocal, c'est-à-dire au niveau des municipalités, des MRC et des communautés métropolitaines. Ce sont généralement les fonctionnaires – des ministères, des MRC, des municipalités – qui apprennent aux



élu.e.s les rouages du métier, leur faisant connaître les outils à leur disposition, tels que les politiques, les lois, les règlements et les plans d'aménagement. Cela soulève évidemment des enjeux éthiques liés à l'agenda politique de ces fonctionnaires, qui détiennent le pouvoir de leur expertise face à des élu.e.s souvent néophytes.

- 31 On dénote souvent le manque d'expérience et d'expertise des élu.e.s en matière de développement local et territorial, comme en témoigne une participante : « toutes les mesures d'austérité en 2015 [...] ça a fait en sorte que les élu.e.s se sont retrouvés avec des responsabilités importantes au niveau du développement, mais sans avoir l'expertise » (Anna, fonctionnaire municipale, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020). En outre, cette réforme a engendré un rétrécissement des dynamiques de concertation entre les élu.e.s et les acteurs du secteur communautaire, de l'économie solidaire et du milieu des affaires (Chiasson et Mévellec, 2019, p. 189). Enfin, il faut reconnaître que les préfets des MRC ne sont pas nécessairement élu.e.s au suffrage universel.<sup>5</sup>
- 32 La *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (PL-122, devenu loi le 1<sup>er</sup> janvier 2018) a donné aux élu.e.s municipaux le pouvoir de remplacer la procédure d'approbation référendaire contenue dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (pour des cas de changements de zonage, par exemple), par une politique de participation publique. Cette dernière peut certes ouvrir des espaces de discussion intéressants, mais elle a néanmoins pour effet d'enlever le droit de veto aux citoyen.ne.s. Par ailleurs, alors que la Loi s'appuie sur le principe de subsidiarité qui privilégierait un « rapprochement avec les lieux de décision » (MAMH et INM, 2018), notre analyse de ces modifications nous mène à une lecture différente des choses. Car si la loi de 2018 donne effectivement accès à plus d'informations concernant les actions du gouvernement local (en matière de gestion de budgets particulièrement), il demeure qu'elle ne donne concrètement pas davantage de pouvoir d'influence aux citoyen.ne.s. On les invite plutôt à investir les mêmes espaces démocratiques que par le passé, à savoir les périodes de questions des séances de conseil, les processus de consultation publique et la participation bénévole à des comités créés par leur municipalité (MAMH, sans date).
- 33 Avant la loi de 2018 et suite aux reconfigurations de la réforme de 2015, on remarquait déjà des difficultés accrues pour les citoyen.ne.s souhaitant s'engager dans les affaires politiques locales et supralocales:
- « Le modèle d'interaction qui s'est installé au cours des dernières années entre les élus et le gouvernement valorise la concertation tout en refusant une approche de participation citoyenne souvent associée à la revendication. [...] le pouvoir ne souhaite pas la présence d'acteurs valorisant le mode de la négociation souvent emprunté par les associations et les groupes sociaux. » (Richard et al., 2017, pp. 35-36)
- 34 Au cours des dernières années, il y a donc eu municipalisation du développement, mais de telle manière que les élu.e.s ont également acquis de nouveaux pouvoirs décisionnels quant à la structuration des espaces de participation citoyenne dans chacun de leurs contextes. Jusqu'ici, il apparaît que cela a plutôt fragilisé les acquis en matière de dialogue social et eu pour effet de limiter la participation citoyenne.
- 35 Par ailleurs, le modèle économique québécois et canadien, intrinsèquement extractif, est associé à un cadre juridique favorisant la croissance et ses acteurs internationaux

au détriment des acteurs territoriaux (Fortin et Fournis, 2015). La reconfiguration des pouvoirs locaux coordonnée en 2015 par le gouvernement provincial a d'autant plus favorisé cette vision néolibérale du développement, où les municipalités québécoises se retrouvent aiguillées vers l'attraction de capitaux exogènes (Chiasson et Mévellec, 2019, p. 203). Ainsi, les mégaprojets extractifs et de production énergétique, participant d'un même modèle économique-énergétique, se multiplient. Même en considérant les avancées de l'intégration de pratiques reliées à la recherche de l'acceptabilité sociale, les acteurs économiques de l'extraction des ressources et de la production énergétique restent favorisés par les systèmes de régulation et de développement en vigueur au Québec. Ces systèmes sont d'ailleurs associés à une vision techniciste de la transition énergétique, qui élude ses dimensions socioculturelles pourtant fondamentales (Aykut et al., 2017 ; Hamman et Christen, 2017). En outre, les règles fiscales qui encadrent le financement des municipalités entravent les efforts de transition énergétique et écologique à l'échelle locale (Couturier et Viens, 2021). En effet, les municipalités sont en très grande partie financées par le biais des taxes foncières, alors qu'une petite proportion de leur revenu provient de transferts du gouvernement provincial et de frais chargés en échange de services municipaux. Ce modèle de financement complexifie notamment la lutte à l'étalement urbain, alors que l'on connaît bien l'importance de préserver les terres agricoles et les boisés et que l'on sait à quel point les développements domiciliaires à faible densité peuvent nuire à la rentabilité et à l'attractivité du transport collectif.

## Le développement économique exogène : un paradigme encore très prégnant en milieu municipal

- 36 Les participant.e.s au groupe de discussion ont évoqué à quel point les élu.e.s de petites municipalités se retrouvent accaparé.e.s par leurs responsabilités de gestion (voirie, maintien des infrastructures, budgets, *et cetera*), comme en témoigne Suzanne (écocitoyenne, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020):

« Nous avons souvent demandé des comités de travail pour réfléchir la transition, pour mettre en place un plan de transition et ça n'a jamais adonné. [...] Franchement, on veut des deux côtés, je pense sincèrement que les élu.e.s ne veulent pas le mal du monde, mais je pense qu'ils sont débordés par la tâche et qu'ils se laissent déborder ».

- 37 Dans un contexte où les élu.e.s assument le plus souvent leurs fonctions à la marge d'une autre occupation principale, cela leur laisse très peu d'espace pour apprendre à exercer leur rôle politique. Un autre enjeu important mis en exergue à travers le projet FORJE concerne la prégnance d'un certain paradigme du développement économique chez les élu.e.s municipaux. Ainsi, l'idée que le développement économique de leur municipalité et de leur région doit s'actualiser à travers des projets d'envergure venant de grandes entreprises est très répandue chez les élu.e.s. Ils et elles ont souvent grandi dans ce courant de pensée et peuvent avoir de la difficulté à le mettre à distance critique :

« On s'est toujours fait développer par l'extérieur. Donc quand il y a un projet comme GNL ou Énergie Saguenay qui débarque, les gens se disent « c'est juste le prochain projet industriel proposé par l'extérieur ». Ils ne remettent pas ça en question. Donc quand on leur parle de justice énergétique, de développement par le bas, de tout ça, ces gens-là ne comprennent même pas en fait. On les sort tellement

de paradigmes qu'ils connaissent que c'est très difficile pour une grande partie d'entre eux.» (Jérôme, universitaire, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

«Présentement, les gros promoteurs sont tellement outillés au niveau de la communication, ils sont tellement financés que c'est impossible de leur dire non. Les élu.e.s n'ont même pas la capacité de l'analyser correctement le projet. J'ai l'air de prendre leur défense, mais ils font pitié pour vrai. De comprendre que ce modèle décisionnel cause le problème et le renforce va être un gros choc à absorber et de faire les choses autrement, ça représente de gros défis pour les gouvernements municipaux.» (Anna, fonctionnaire municipale, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

- 38 Ainsi, l'idée d'un écodéveloppement endogène collaboratif, servant la communauté locale et s'appuyant sur ses compétences et ses savoirs (Sachs, 2007), percole difficilement dans une majorité de contextes politiques municipaux. Cela est inquiétant, particulièrement suite à la reconfiguration des instances décisionnelles du développement régional de 2015 qui a, comme l'illustre Prémont (2015, p. 66), invité les municipalités « à jouer dans la cour des grands en tirant les ficelles du développement exogène par les atours de l'exemption fiscale ». En incitant à une municipalisation du développement tout en sachant que les élu.e.s municipaux n'ont souvent pas acquis les compétences d'analyse critique et systémique requises en matière de gestion territoriale ni maîtrisé les rouages de leurs fonctions de représentation politique, on peut effectivement croire que le gouvernement provincial d'alors a voulu servir ses propres visées de libéralisation du développement économique, dans la foulée du Plan Nord qu'il avait présenté en 2011 et moussé allègrement les années suivantes.

## Intervenir comme écocitoyen.ne.s dans l'espace politique municipal : apprendre à faire des choix stratégiques

- 39 Face au portrait global que nous venons de dresser, les citoyen.ne.s engagé.e.s dans la transition énergétique pourront analyser la pertinence des pistes que nous apportons, les avantages et les limites de chacune, en fonction de leur contexte spécifique. Plusieurs agencements stratégiques sont possibles selon les priorités et les enjeux locaux. À cet égard, il peut être porteur de réaliser, entre militant.e.s, un atelier d'analyse du jeu politique local, en s'attardant à chacun des acteurs et actrices (dont les élu.e.s) concerné.e.s par le projet de transition et en caractérisant ce que l'on connaît de leurs positions respectives par rapport au projet ou aux initiatives citoyennes et écologistes de manière plus générale. Un tel portrait demande certes d'y mettre du temps, mais la compréhension fine qui peut s'en dégager est précieuse au regard des choix stratégiques à faire inévitablement. Un tel exercice collectif peut aussi aider à saisir la complémentarité des démarches menées sur le territoire dans une perspective de transformation écosociale, que ces démarches visent à surveiller et à dénoncer les institutions en créant un rapport de force avec ces dernières ou qu'elles visent à les faire évoluer de l'intérieur.
- 40 Cela étant, il est clairement ressorti de notre collecte de données que très peu de gens maîtrisent les bases du fonctionnement politique municipal et supralocal, comme l'illustre ce commentaire d'une participante pourtant très engagée au niveau politique dans sa communauté :

« Est-ce que je les connais bien ces structures de pouvoir? Quels pouvoirs ont les municipalités exactement? [...] Nous-mêmes aurions besoin d'une formation pour savoir quels sont les vrais pouvoirs des municipalités, pour que lorsqu'on discute avec les élu.e.s, lorsqu'ils nous disent « j'ai les mains liées », on dise « mais non, il y a tel espace de liberté ou de pouvoir que tu peux exercer. » (Suzanne, écocitoyenne, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

- 41 Quelles sont donc les lois qui encadrent les activités des gouvernements municipaux et des MRC? Quels sont les aires de compétence reconnues, les pouvoirs et les leviers de ces gouvernements? Quels outils légaux et règlementaires peuvent être mobilisés à ces échelles pour faire avancer les projets de transition énergétique porteuse de justice sociale? Quelles sont les instances et les pratiques de concertation en place et quelles actrices ou quels acteurs impliquent-elles? Ce type de questionnements peut orienter un premier niveau de co-formation à réaliser entre militant.e.s et collaborateur.trice.s engagé.e.s, dans la perspective que le collectif puisse intervenir de manière stratégique dans le dialogue avec les élu.e.s locaux :

« Il faut savoir créer l'environnement propice au dialogue et à la transition dans la relation qu'on a avec les élu.e.s, mais il faut aussi penser aux outils qui sont à la disposition des élu.e.s et savoir articuler notre pensée ou le fruit du dialogue dans ces outils-là. » (Antoine, universitaire, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

- 42 Par exemple, selon la *Loi sur les compétences municipales* (2005), « toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière d'environnement », un pouvoir généralement peu connu des acteurs locaux et des élu.e.s municipaux eux-mêmes. Bien sûr, ces règlements doivent rester enchâssés dans les champs de compétence que le gouvernement provincial leur reconnaît : gestion des matières résiduelles, gestion des eaux, transport en commun, aménagement du territoire (cette dernière compétence étant partagée avec la MRC). Le processus règlementaire est souvent décrit comme étant laborieux, mais la portée d'un règlement est importante et il faut se rappeler que tout autre instrument de politique publique – taxation, programmes de subvention, campagnes de sensibilisation, par exemple – requiert également ressources et temps de suivi (Tremblay-Racicot et Mercier, 2017, p. 98).
- 43 Les gouvernements municipaux ont également accès à des fonds spéciaux en matière d'environnement, tels que le Fonds municipal vert, administré par le MAMH, et le programme Municipalités pour l'innovation climatique de la Fédération canadienne des municipalités. Ces deux fonds peuvent notamment financer l'élaboration de plans, d'études de faisabilité et de projets-pilotes en matière de réduction des gaz à effet de serre.
- 44 Cette compréhension du fonctionnement politique municipal et de ses leviers peut donc avantageusement être co-développée au sein des collectifs engagés pour la transition énergétique juste. Elle peut aussi se développer avec des élu.e.s locaux, lorsque cette perspective est envisagée comme porteuse par les militant.e.s en contexte.
- 45 Or dans plusieurs cas, les citoyen.ne.s analyseront plus porteur de créer un rapport de force avec le pouvoir municipal que de chercher sa collaboration. L'assemblée populaire peut alors devenir une stratégie d'influence particulièrement porteuse. À Trois-Pistoles par exemple, un groupe citoyen a mis sur pied, en 2018, les Assemblées citoyennes des Basques (ACDB). Ces dernières visent à offrir « un espace de démocratie directe non-partisan [...] ouvert à tous ceux et celles qui ont à cœur de réfléchir et de

participer au développement social, culturel, environnemental et économique » de la municipalité de Trois-Pistoles<sup>6</sup>. Ces assemblées, qui ont réuni jusqu'à 300 personnes, se déroulent trois fois par année et sont structurées en fonction des sujets proposés par les participant.e.s. Les ACDB ont ainsi réussi à générer, sur une diversité de sujets (traverses maritimes, gaspillage alimentaire, éducation post-secondaire, réchauffement climatique), un contre-pouvoir qui ne peut être ignoré des élu.e.s. Les ACDB font d'ailleurs rapport de leurs activités au Conseil de Ville.

- 46 L'engagement des citoyen.ne.s dans un espace de co-formation local peut enfin être réfléchi dans un double objectif, c'est-à-dire en pensant à la fois au rôle militant actuel et à la perspective de se présenter comme candidat.e aux élections :

« Plus on se frotte à la chose politique, plus on s'approche de la prise du pouvoir et de ramasser notre courage pour vivre le processus électoral et se porter comme candidat. [...] On le remarque particulièrement auprès de la gent féminine, c'est ce que les études démontrent. » (Antoine, universitaire, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

- 47 Et justement, la campagne électorale municipale 2021 au Québec aura fait élire plus de 80 représentant.e.s écologistes, soit des candidat.e.s aux postes de conseiller.ère et de maire.sse qui se sont associé.e.s à la *Vague écologiste au municipal* lancée au printemps 2021<sup>7</sup>. Parmi ces élu.e.s écologistes, on compte d'ailleurs une proportion importante de jeunes et de femmes. Cette dynamique émergente méritera d'être suivie et analysée, notamment du point de vue des nouveaux espaces de dialogue et de transformation écosociale qu'elle peut soutenir.

## Des pistes pour soutenir une collaboration apprenante avec les élu.e.s locaux

- 48 Lorsque les citoyen.ne.s cherchent à obtenir la collaboration de leurs élu.e.s et sont par exemple ouvert.e.s à créer des comités de travail, ils et elles peuvent s'attendre à composer avec certaines appréhensions. En effet, un enjeu important mis en exergue lors de notre groupe de discussion concerne un malaise généralisé avec le dissensus chez les élu.e.s locaux: « ils ont très, très peur de la confrontation de façon générale » (Corinne, professionnelle spécialiste du milieu municipal, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020). Deux principales causes ont été évoquées quant à cette difficulté. La première est le manque de confiance en ses propres compétences, qui concernerait une proportion importante d'élu.e.s et qu'on peut associer au fait qu'ils et elles entrent en fonction sans formation préalable. La seconde cause a trait au protocole très serré encadrant la tenue des séances de conseils municipaux, qui constituent le principal espace d'interaction formelle avec les citoyen.ne.s :

« La peur des élu.e.s, c'est palpable dans les conseils municipaux [...] Car la formule municipale est très close : on doit faire un préambule très court, on doit absolument poser une question; on n'est pas dans le dialogue. » (Suzanne, écocitoyenne, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

« À [nom du village], le comité qui se met en place dans une logique de collectivité résiliente, un des bogues qu'ils rencontrent avec le conseil municipal c'est qu'il y a tellement eu de frictions et de tensions à cause de la mise en place (d'un mégaprojet de développement touristique) que les élu.e.s sont devenus vraiment frileux face à toute participation citoyenne même s'ils n'ont pas une approche conflictuelle ni de défense de droits. Juste de déposer des arguments de façon rigoureuse c'est

insupportable pour les élu.e.s.» (Anna, fonctionnaire municipale, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

- 49 Les participant.e.s à notre groupe de discussion ont partagé plusieurs de leurs stratégies éprouvées en matière de collaboration avec des élu.e.s municipaux, qui visent en outre à composer avec les craintes que nous venons d'évoquer. Comme la formule des séances de conseils municipaux participe d'un climat de confrontation entre citoyen.ne.s et élu.e.s, il apparaît important de créer des occasions de dialogue en dehors de ces espaces de tension, pour susciter une disposition d'ouverture et d'écoute mutuelle. Autrement dit, les rencontres informelles avec les représentant.e.s politiques ne devraient pas être l'apanage des lobbies.
- 50 Il a aussi été suggéré de concentrer les efforts auprès des élu.e.s que l'on sait préoccupé.e.s par les enjeux de transition énergétique et de justice sociale, puis d'investir les réseaux de municipalités avec ces élu.e.s « allié.e.s ».
- « Les municipalités fonctionnent par induction; il y a une municipalité qui fait quelque chose de bien et l'autre municipalité veut faire pareil [...] Donc ça c'est intéressant, il y a un mouvement qui est intéressant, et on apprend les uns des autres, on l'a vu sur plein de choses. » (Corinne, professionnelle spécialiste du milieu municipal, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020)
- 51 Comme le souligne Shearmur (2019, pp. 104-106), les élu.e.s ont le pouvoir de créer un climat propice à l'« innovation municipale » et on peut miser sur l'effet d'entraînement qui se crée d'une municipalité à l'autre. Il existe cette culture de partage des politiques municipales innovantes au sein des associations de municipalités au Québec. Ce type de collaboration y est encouragé, par le biais de rencontres, de colloques, de visites de terrain et de revues destinés aux élu.e.s et fonctionnaires municipaux.
- 52 Il apparaît enfin important d'impliquer activement les fonctionnaires sensibles aux questions environnementales et de justice sociale, comme le soulignent ces deux participantes à l'entretien de groupe :
- « Investir dans la formation de fonctionnaires, qui sont là sur le long terme et qui vont assurer une certaine continuité malgré des changements au niveau des élu.e.s. » (Julie, membre d'un groupe écologiste, juin 2020)
- « Créer des alliances avec les fonctionnaires: si eux sont convaincus que c'est important et pertinent, les portes vont s'ouvrir. » (Anna, fonctionnaire municipale, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020)
- 53 Les participant.e.s au projet FORJE ont par ailleurs proposé un ensemble de compétences à développer collectivement – c'est-à-dire entre citoyen.ne.s, élu.e.s et acteur.trice.s locaux – pour soutenir une dynamique territoriale de transition énergétique. Ils et elles ont ainsi souligné l'importance des compétences d'analyse systémique et critique et des compétences en matière de clarification éthique. Le développement de compétences relationnelles et de dialogue devrait également être priorisé :
- « Travailler sur le dialogue, pas le débat, il y a une clé là. Déconstruire chez les élu.e.s les peurs, les craintes. Le dialogue c'est la base; créer des échanges mutuellement enrichissants. » (Jérôme, universitaire, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)
- « Le principal défi c'est de créer un dialogue pour comprendre les différents mondes. Leurs mondes [ceux des élu.e.s] qui ne sont pas toujours évidents et les autres cultures plus branchées au niveau de la démocratie participative et de la compréhension des enjeux de transition. » (Anna, fonctionnaire municipale, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

54 En privilégiant l'approche dialogique, on peut plus facilement saisir les différents cadrages cognitifs et moraux – parfois antagonistes – des acteurs du territoire, comprendre les raisons d'être de ces positionnements (Cherqui et Bombenger, 2019). Une telle approche valorise la capacité de décentration, qui permet en retour le développement d'une compréhension beaucoup plus fine du jeu des acteurs et actrices et des choix d'intervention les mieux à même de susciter des remises en question et des transformations. En effet, l'apprentissage transformateur survient lorsque les représentations deviennent plus inclusives, nuancées, réflexives et émotionnellement ouvertes au changement (Mezirow, 2009, p. 22). Une telle perspective fait écho au concept du « penser représentatif » (Arendt, 1972, p. 307), qui implique une analyse attentive, depuis sa propre identité, des positions en présence sur une question donnée. Cette capacité combinée de décentration et d'affirmation critiques permet le « passage d'une compréhension égocentrique du monde à l'affirmation progressive d'une volonté et d'une capacité à participer au dialogue rationnel concernant la validité de ce qui est communiqué » (Mezirow, 2001, p. 89). Une participante à la recherche souligne en outre l'importance de faciliter, dans le dialogue apprenant, un intérêt pour le soutien mutuel :

« Ce qui a aidé dans le [dossier du] gaz de schiste, c'est le fait que les élu.e.s ne se sont pas senti.e.s tout seul.e.s dans la guerre. Les citoyen.ne.s, les artistes, les avocat.e.s étaient là, les agriculteurs et agricultrices étaient là et effectivement, ça a demandé beaucoup de formation, d'information. » (Corinne, professionnelle spécialiste du milieu municipal, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

55 Par ailleurs, beaucoup d'acteurs veulent former les élu.e.s municipaux au regard d'une diversité d'enjeux. Cela se fait le plus souvent en axant sur le contenu et peu sur la forme. Or il est pourtant crucial de considérer les différentes facettes de la situation pédagogique, en soignant la relation d'apprentissage, en portant une attention particulière aux apprenant.e.s : qui sont-ils/elles ? que savent-ils/elles ? quelles expériences ont-ils/elles à partager ? Comme l'indiquent Antoine et Anna, il importe de bien réfléchir à la dynamique que l'on souhaite créer :

« Est-ce qu'on veut prendre la formation en s'attardant à l'objet qu'est la transition énergétique et essayer d'articuler cette idée-là super gros ou est-ce qu'on prend ça par le bout de la personne participante ou de l'élu.e comme étant l'apprenant.e ? Et là on doit avoir des considérations sur les apprenant.e.s et [Jérôme] l'a bien dit, ils sont loin d'être monolithiques ; il y a autant d'histoires de vie qu'il y a d'élu.e.s. Et ça nous amène à réfléchir sur notre rôle à nous comme co-formateurs, co-formatrices ou personnes engagées avec les élu.e.s. » (Antoine, universitaire, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

« J'applique beaucoup l'éducation populaire avec les élu.e.s : on part de votre réalité, on essaie de la comprendre et on fait un bout de chemin avec ça. Je n'arrive pas pour vous former, mais mon rôle c'est de voir vous êtes où et comment on peut appuyer cette réalité-là. » (Anna, fonctionnaire municipale, entretien individuel réalisé par vidéoconférence, juin 2020)

56 Il apparaît donc judicieux d'éviter de tomber dans une approche transmissive, qui consisterait par exemple à expliquer de manière magistrale les derniers pronostics du GIEC ou ce que signifie la décarbonation de l'économie, pour plutôt opter pour des stratégies pédagogiques puisant aux savoirs et aux vécus des apprenant.e.s : « leur poser des questions sur leurs réalités, les défis qu'ils rencontrent, comment ils perçoivent ça ; les formateurs et formatrices vont apprendre et vont s'améliorer d'une formation à l'autre » (Jérôme, universitaire, entretien de groupe réalisé par

vidéoconférence, juin 2020). Cette perspective est d'ailleurs cohérente avec ce qui se dégage des quelques recherches existantes dans le domaine de la formation environnementale des élu.e.s, entre autres quant à l'importance de reconnaître le savoir expérientiel de l'élu.e et son besoin d'apprentissage ciblé (Guertin, 2021).

- 57 Les thèmes des rencontres de co-formation peuvent aussi avantageusement être articulés à des enjeux territoriaux stratégiques. Autrement dit, on peut lier certaines facettes de l'initiative de transition juste en construction à des dossiers d'actualité sur la scène locale. Cela peut notamment permettre de concrétiser les menaces du *statu quo* à l'échelle territoriale, de rendre tangibles les perspectives de transformation également. Et « [...] quand ils sont décidés, (les élu.e.s) agissent parce qu'on l'a vu sur le gaz de schiste, ils ont vraiment agi, ils ont vraiment posé les jalons, ils ont vraiment aidé. Donc il y a moyen de le faire » (Corinne, professionnelle spécialiste du milieu municipal, entretien de groupe réalisé par vidéoconférence, juin 2020).
- 58 En cohérence avec l'approche dialogique évoquée plus haut, on peut privilégier les petits groupes et la mixité au sein de ces derniers : rejoindre conjointement des citoyen.ne.s, des élu.e.s et une diversité d'acteurs locaux, en particulier les organisateurs et organisatrices communautaires et les agent.e.s de développement des MRC. Selon une enquête réalisée par Communagir (2015), menée auprès de 360 élu.e.s municipaux et portant sur l'engagement de ces élu.e.s en matière de développement collectif, « la fierté la plus populaire liée à leur pratique d'élu et élue est leur capacité à travailler en équipe, au-delà des différences » (Communagir, p. 5). Cela laisse à penser que de telles formules d'échange de savoirs peuvent être appréciées des représentant.e.s politiques.

## Conclusion

- 59 La perspective d'une transition énergétique qui soit porteuse de justice sociale pose des exigences et des défis importants sur le plan de la citoyenneté locale. Nous avons aussi vu que les verrous et les leviers d'action caractérisant cette échelle d'action politique sont trop peu connus des citoyen.ne.s et des élu.e.s municipaux. À cet effet, l'exploration réalisée dans le cadre du projet FORJE a mis en exergue des savoirs qu'il serait fort pertinent de développer entre citoyen.ne.s engagé.e.s. Cette recherche collaborative a aussi esquissé des dynamiques de formation réciproque à considérer entre citoyen.ne.s, acteur.trice.s territoriaux et élu.e.s. Ces dynamiques dialogiques, s'ancrant dans les expériences et les compréhensions des différents groupes concernés, sont de nature à soutenir la justice épistémique ; elles mettent l'emphase sur le dialogue des savoirs tout en s'intéressant aux significations que les habitant.e.s, citoyen.ne.s et élu.e.s donnent aux réalités qu'ils et elles vivent sur leur territoire partagé. Ces approches favorisant la décentration et l'intersubjectivité sont dès lors porteuses sur le plan de la démocratisation de la transition énergétique, appuyant du même élan l'idéal de justice énergétique défendu par les acteurs et actrices du projet FORJE.
- 60 Ce type de projet de recherche – ancré dans l'action collaborative, abordant avec les acteurs et actrices de différents secteurs et groupes sociaux des enjeux de transition énergétique, cherchant avec elles et eux des pistes d'intervention – est d'ailleurs hautement valorisé dans le rapport 2022 du GIEC (AR6, Groupe de travail III) portant sur la *Mitigation des changements climatiques*. Les auteurs et autrices du chapitre 17 de ce



rapport reconnaissent en outre l'important rôle des mouvements sociaux en tant que catalyseurs de transition, en particulier quant à la construction d'identités collectives, de compréhensions partagées (des enjeux et des leviers d'action) et d'agentivité personnelle et collective.

- 61 Enfin, dans une perspective de justice énergétique, écologique et politique, les dimensions coloniales des systèmes politiques, municipaux inclus, ne peuvent être ignorés. Le système municipal est somme toute régi par la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*. Le travail de co-construction et de co-apprentissage à réaliser afin de formuler et de mettre en œuvre les transformations nécessaires dans une perspective de régénération des écosystèmes et des communautés humaines incombe donc aussi aux institutions du monde municipal. Il s'agit là d'un champ d'action incontournable, riche de possibilités de réparations et de reconfigurations du vivre ensemble, d'enracinements nouveaux aux territoires habités et de relations avec les Premiers Peuples qui y sont liés.

*Cette recherche a été financée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (bourse postdoctorale), le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (programme Engagement partenarial) et le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (programme PAFARC).*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Anadón, M., F. Guillemette, 2007, La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches qualitatives*, 5, pp. 26-37.
- Arendt, A., 1972, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 357 p.
- Aykut, S., A. Evrard et S. Topçu, 2017, Au-delà du consensus : l'impératif de la « transition énergétique » à l'épreuve du regard comparatif, *Revue internationale de politique comparée*, 24, 1, pp. 7-15.
- Biehl, J., 2013, *Le municipalisme libertaire*, Montréal, Écosociété, 208 p.
- Brière, L., 2020, Eco-activism contribution to social learning : Drawing from the Turcot public debate, *Canadian Journal of Environmental Education*, 23, 3, pp. 150-165.
- Brière, L., G. Moreau, M. Prud'homme, M., I. Orellana, M.-È. Marleau et M. Chatelain, 2022, Soutenir la justice épistémique par la formation réciproque au cœur d'initiatives citoyennes de transition énergétique porteuse de justice sociale, *Éducation et socialisation - Les cahiers du CERFEE*, 63, [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/edso/18638>
- Cherqui, A., P.-H. Bombenger, 2019, La transition énergétique à travers le prisme des espaces de vie : Les dynamiques de recadrages cognitifs autour de projets éoliens en Suisse occidentale, *Lien social et Politiques*, 82, pp. 96-117.
- Chiasson, G., A. Mévellec, 2019, Les municipalités québécoises face au développement local : retour des instruments traditionnels?, dans J.-P. Brady (dir.), *Introduction à la vie politique municipale*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 189-213.

- Choudry, A., 2015a, *Learning activism: the intellectual life of contemporary social movements*, Toronto, University of Toronto Press, Higher Education Division, 216 p.
- Choudry, A., 2015b, Learning against the grain: Activist knowledge, education and research, *Post-School Education Review*, 2, 1, pp. 2-3.
- Communagir, 2015, La participation des élus municipaux au développement collectif. Résultats du sondage réalisé entre mai et juin 2014 auprès d'élus municipaux québécois, Montréal, Communagir, [en ligne], URL : [https://communagir.org/medias/2016/09/sondage-aux-elusvfinale\\_11\\_fev.\\_2015.pdf](https://communagir.org/medias/2016/09/sondage-aux-elusvfinale_11_fev._2015.pdf)
- Couturier, E.-L., N. Viens, 2021, *Fiscalité municipale : une réforme nécessaire pour une transition juste*. Note d'analyse publiée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), [en ligne], URL : [https://iris-recherche.qc.ca/publications/fiscalite-municipale-une-reforme-necessaire-pour-une-transition-juste/#Le\\_role\\_des\\_municipalites\\_dans\\_la\\_transition\\_environnementale](https://iris-recherche.qc.ca/publications/fiscalite-municipale-une-reforme-necessaire-pour-une-transition-juste/#Le_role_des_municipalites_dans_la_transition_environnementale)
- Dardot, P., C. Laval, 2015, *Commun : Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 600 p.
- Durand-Folco, J., 2016, *À nous la ville! Traité de municipalisme*, Montréal, Écosociété, 200 p.
- Fricker, M., 2007, *Epistemic injustice : Power and the ethics of knowing*, Oxford, University Press, 208 p.
- Front commun pour la transition énergétique, 2017, *Les critères d'une transition énergétique porteuse de justice sociale*, [en ligne], URL : <https://www.pourlatransitionenergetique.org/les-criteres-dune-transition-energetique-porteuse-de-justice-sociale/>
- Front commun pour la transition énergétique, 2020, *Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*, [en ligne], URL : <https://www.pourlatransitionenergetique.org/feuille-de-route-quebec-zen/>
- Fortin, M.-J., Y. Fournis, 2015, Les régimes de ressources au Canada : Les trois crises de l'extractivisme, *VertigO- la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15, 2, [en ligne], URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/16489>
- GIEC – Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, 2021, *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, [en ligne], URL: <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>
- GIEC – Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, 2022, *Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change, Assessment Report 6, Working group III*, [en ligne], URL: <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>
- Godrie, B., M. Boucher, S. Bissonnette, P. Chaput, J. Flores, S. Dupéré, L. Gélinau, F. Piron, F. et A. Bandini, 2020, Injustices épistémiques et recherche participative : un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés, *International Journal of Community Research and Engagement*, 13, 1, 17 p.
- Guertin, M.-A., 2021, Pour une formation des élus municipaux en matière d'environnement : observations et repères, *Éducation relative à l'environnement : regards – recherches – réflexions*, 16, 1, [en ligne], URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1079156ar>
- Hamman, P., G. Christen, 2017, La transition énergétique face aux inégalités écologiques urbaines, *Géographie, Économie, Société*, 19, pp. 267-293.

- Jenkins, K., B. Sovacool et D. McCauley, D., 2018, Humanizing sociotechnical transitions through energy justice : An ethical framework for global transformative change, *Energy Policy*, 117, pp. 66-74.
- Lefebvre, S., P. Langlois et A. Valeria, 2019, Le chaos dans les salaires des élus, *Journal de Montréal*, édition du 14 septembre 2019.
- McCauley, D., V. Ramasar, R. Heffron, B. Sovacool, D. Mebratu et L. Mundaca, 2019, Energy justice in the transition to low carbon energy systems : Exploring key themes in interdisciplinary research, *Applied energy*, 233-234, pp. 916-921.
- Mezirow, J., 2001, *Penser son expérience : une voie vers l'autoformation*, Lyon, Chronique sociale, 265 p.
- Mezirow, J., 2009, Transformative learning theory, dans : J. Mezirow et E.W. Taylor (dir.), *Transformative learning in practice*, San Francisco, Jossey-Bass, pp. 18-31.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2019, *Organisation territoriale : Régime municipal général*, [en ligne], URL : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/organisation-territoriale-municipale/regime-municipal-general/>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2020, *L'organisation municipale au Québec en 2020*, Gouvernement du Québec, [en ligne], URL : [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/organisation\\_territoriale/BRO\\_OrganisationMunicipale\\_2020.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/BRO_OrganisationMunicipale_2020.pdf)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, sans date, *Démocratie municipale. Participation des citoyens*, Gouvernement du Québec, [en ligne], URL : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/participation-des-citoyens/>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2021, *Candidatures aux élections municipales 2021 : les faits saillants*, [en ligne], URL : [https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/NAP\\_Elections2021\\_FaitsSaillants\\_Candidatures.pdf](https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/NAP_Elections2021_FaitsSaillants_Candidatures.pdf)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Institut du Nouveau monde, 2018, Document d'information sur la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leur pouvoirs (PL-122), [en ligne], URL : [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation\\_municipale/democratie\\_municipale/democratie\\_municipale\\_participation\\_citoyens\\_pl\\_122.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/democratie_municipale/democratie_municipale_participation_citoyens_pl_122.pdf)
- Orellana, I., M.-È. Marleau, 2015, Résistance, engagement et construction d'une écocitoyenneté critique. *Éducation relative à l'environnement: Regards - Recherches - Réflexions*, 12, pp. 59-80, [en ligne], URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1083341ar>
- Paillé, P., A. Mucchielli, 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 432 p.
- Piron, F., S. Regulus et M. Dibounje (dir.), 2016, *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux*, Québec, Éditions science et bien commun, 515 p.
- Prémont, M.-C., 2015, Les municipalités québécoises et le développement économique par la fiscalité : back to the future?, *Organisations et territoires*, 24, 3, pp. 61-67.
- Richard, J., D. Bourque et R. Lachapelle, 2017, *Impacts de la transformation des politiques publiques sur le développement des territoires*, cahier n° 17-03, Gatineau, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (Université du Québec en Outaouais).

- Sachs, I., 2007, *La troisième rive : à la recherche de l'écodéveloppement*, Paris, Bourin, 400 p.
- Shearmur, R., 2019, L'innovation municipale : l'entrepreneuriat dans l'administration publique locale, dans : J.-P. Brady (dir.), *Introduction à la vie politique municipale*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 93-117.
- Santos, B. de S., 2011, Épistémologies du Sud, *Études rurales*, 187, pp. 21-50.
- Sovacool, B., M. Dworkin, 2015, *Global Energy Justice: Problems, Principles, and Practices*, Cambridge, Cambridge university press, 391 p.
- Tremblay-Racicot, F., J. Mercier, 2017, Les instruments de politique publique, dans : A. Chaloux, *L'action environnementale au Québec : entre local et mondial*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 91-110.
- Visvanathan, S., 2009, *The search for cognitive justice*, India Seminar, [en ligne], URL: [https://www.india-seminar.com/2009/597/597\\_shiv\\_visvanathan.htm](https://www.india-seminar.com/2009/597/597_shiv_visvanathan.htm)

## NOTES

1. C'est précisément 60,9% des postes de maire.sse et de conseiller, conseillère municipal.e qui ont été pourvus sans opposition en 2021, alors que cette proportion était de 56,3% aux élections de 2017 (MAMH, 2021).
2. Le projet de recherche-action FORJE – FORMation collaborative pour une Justice Énergétique est né d'un partenariat entre le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), le Comité pour les droits humains en Amérique latine et le Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE). Avec l'appui du Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), un comité de pilotage formé de représentantes d'organisations et de chercheur.e.s a été mis sur pied dans l'optique de développer et d'orienter la recherche. Pour plus d'informations, voir le site internet du Centr'ERE, [en ligne], URL : [www.centrere.uqam.ca/forje](http://www.centrere.uqam.ca/forje)
3. À noter que depuis 2018, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122) donne aux conseils municipaux la responsabilité de fixer les salaires des élu.e.s, sans imposer de barème.
4. Les prénoms fictifs utilisés dans le cadre de cet article visent à protéger l'anonymat des participant.e.s à la recherche. L'écriture inclusive a été appliquée aux citations comme à l'ensemble du texte.
5. Il en va de la décision des maires et mairesses formant le conseil, qui peuvent rédiger un règlement à cet effet.
6. Ces informations ont été récupérées sur la page Facebook du collectif citoyen, [en ligne] URL : <https://www.facebook.com/AssembleesCitoyennesDesBasques/>
7. Pour plus d'informations, voir l'article *Des candidats écologistes portés au pouvoir dans les municipalités du Québec*, La Presse canadienne, 13 novembre 2021.

---

## RÉSUMÉS

Les milieux municipaux pourraient jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique et écologique. Au Québec, les pouvoirs dévolus aux municipalités sont effectivement directement concernés par la « transition ». De plus, les habitant.e.s disposent de savoirs précieux en ce qui concerne leur environnement de proximité et le tissu social qui s'y est construit. On peut d'ailleurs se réjouir de l'engouement observé ces dernières années pour l'engagement politique à l'échelle locale. Cela étant, force est de constater que, de manière générale, les citoyen.ne.s et les élu.e.s locaux connaissent trop peu les leviers politiques, légaux et règlementaires qui pourraient être saisis pour impulser une transition qui soutienne la justice énergétique. Citoyen.ne.s et élu.e.s ont aussi trop peu d'espaces pour échanger et débattre. Cet article présente les résultats d'un volet du projet de recherche-action partenariale *FORJE - FORMation collaborative pour une Justice Énergétique*. Nous y traitons plus particulièrement des enjeux de l'engagement politique local et des stratégies de formation réciproque qui pourraient soutenir des démarches territoriales de transition qui soient ancrées dans une vision à la fois dialogique et pragmatiste.

Municipal governments could play a leading role in the energy and ecological transition. In Quebec, the responsibilities devolved to the municipalities are indeed directly concerned with the "transition". In addition, residents possess valuable knowledge about their local environment and its social network. In recent years, we observed a new enthusiasm for political engagement at the local level. That said, it appears that citizens and local elected officials know generally too little about the political, legal, and regulatory levers that could be used to drive a transition that supports energy justice. Citizens and elected officials also have too few spaces to exchange and debate. This article presents results from a participatory action research project which aimed at fostering social learning towards energy justice. We deal more specifically with the issues of local political engagement and with social learning approaches that could support territorial transition projects rooted in a vision that is both dialogical and pragmatic.

## INDEX

**Mots-clés** : transition énergétique, justice environnementale, justice épistémique, participation citoyenne, formation des adultes, politique municipale, recherche-action collaborative

**Keywords** : energy transition, environmental justice, epistemic justice, citizen participation, adult learning, municipal politics, participatory action research

## AUTEURS

### LAURENCE BRIÈRE

Professeure, département de didactique, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, Canada, adresse courriel : [briere.laurence@uqam.ca](mailto:briere.laurence@uqam.ca)

### MAUDE PRUD'HOMME

Déléguée à la transition, Réseau québécois des groupes écologistes, Montréal, Québec, Canada, adresse courriel : [maude@rqge.qc.ca](mailto:maude@rqge.qc.ca)

**GUILLAUME MOREAU**

Candidat au doctorant en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal,  
Montréal, Québec, Canada, adresse courriel : [moreau.guillaume@uqam.ca](mailto:moreau.guillaume@uqam.ca)

**ISABEL ORELLANA**

Professeure, département de didactique, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec,  
Canada, adresse courriel : [orellana.isabel@uqam.ca](mailto:orellana.isabel@uqam.ca)

**MARIE-ÈVE MARLEAU**

Coordonnatrice, Comité pour les droits humains en Amérique latine, Montréal, Québec, Canada,  
adresse courriel : [coordo@cdhal.org](mailto:coordo@cdhal.org)

**MARTINE CHATELAIN**

Déléguée, Eau Secours, Montréal, Québec, Canada, courriel : [chatelain.m@hotmail.com](mailto:chatelain.m@hotmail.com)